Sacré science !

Apports des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen

Environmental studies of Celtic and Roman sanctuaries in north western Europe

N° spécial 32 - 2018

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Actes du colloque organisé à Amiens les 6 et 7 juin 2013

ARCHÉOZOOLOGIE DES LIEUX DE CULTE ANTIQUES DU NORD DE LA FRANCE SACRIFICES, OFFRANDES ET BANQUETS

Sébatien LEPETZ

Partons d'un *topos* : dans les sanctuaires antiques, on sacrifiait, on offrait aux dieux, on mangeait avec eux. Et les victimes, les offrandes, les plats partagés étaient constitués d'animaux ou de parties d'animaux. Rien d'étonnant alors à ce que l'on trouve leurs restes parmi l'ensemble des vestiges archéologiques issu des activités qui s'y déroulaient, en compagnie des objets du culte, des figures des divinités, des ex-voto etc. Il faut dire que ces sacrifices et ces banquets étaient au centre même de la pratique religieuse et qu'ils en constituaient un des piliers. En ce sens, les lignes qui vont suivre se présentent en décalage par rapport au thème de l'ouvrage consacré aux apports des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen. Certes, ici, point d'architecture, de statuaire, de monnaies, de métal, d'iconographie, de texte ou même de céramique, mais bien des données et du matériel bio-archéologiques. Ces vestiges se distinguent effectivement des artefacts parce qu'ils sont des éléments provenant directement du monde naturel (à l'image des restes de graines, de fruits, de sédiment, de roche). Dès lors, parmi eux, certains peuvent nous renseigner parfois sur l'environnement des sanctuaires, à l'image des restes de microfaune piégés naturellement dans les structures en creux, et qui livreront une image de l'environnement du lieu, du degré d'anthropisation, de la présence de champs, de prairies ou de bosquets (Boulen *et al.*, cet ouvrage). Mais s'il est clair que les os mis au jour sur les sites archéologiques sont des éléments naturels, il faut surtout reconnaître que la majeure partie d'entre eux ont été modelés, modifiés, sélectionnés, transformés, par l'homme ; ils ont aussi été transportés, vendus, importés. Ainsi, un bœuf finit sa vie devant un autel parce qu'il présente des caractéristiques taxinomiques, d'âge, de taille, de prix, de conformation, de couleur, de sexe, qui ne sont pas le fruit du hasard ou le fruit d'une sélection naturelle, mais bien d'une sélection anthropique, d'un choix humain qui cherche à faire correspondre au mieux ces critères avec les croyances ou les pratiques religieuses. De manière similaire, les restes de repas mis au jour dans les sanctuaires ne nous apprennent rien sur l'environnement (ou si peu..) mais au contraire sur une partie de la séquence centrale du rite à savoir, les banquets, le partage. En outre, les restes issus de ces sacrifices, de ces repas (les os, comme les pépins ou les coques de fruit), ont ensuite subi une série d'actions qui les font participer au déroulement des rites. La viande du sacrifice est consommée, distribuée, les os peuvent être brûlés dans le cadre d'un partage avec les divinités. Ou alors les restes sont impliqués dans une phase liée au fonctionnement économique du sanctuaire : la viande, la peau peuvent être vendues sur les marchés urbains, au profit du lieu de culte, ou à la phase liée à son entretien, les os sont alors jetés, dispersés, évacués…

Plus que des faits naturels, les restes d'animaux et les plantes sont donc des faits humains, au même titre que les céramiques par exemple, ou des éléments d'architecture. Nous discutons donc de la nature même des phénomènes rituels et pas de leur environnement.

Il est clair que l'apport des études concernant les sanctuaires celtiques, et notamment en Picardie, a joué un rôle fondateur dans la connaissance de la place de l'animal et de la perception que pouvaient en avoir l'archéologue et l'historien, dans les pratiques religieuses des Gaulois, en grande partie avec les travaux de Patrice Méniel. Pour la période romaine, les choses ont mis plus de temps, notamment, sans doute parce que les objectifs demeuraient concentrés sur les aspects les plus visibles de ces installations, et que, par ailleurs, on pouvait penser que les textes et les images suffisaient à leur description. Or, la diversité des contextes archéologiques, la variété des gestes qui sont effectués dans les sanctuaires, leur complexité, sont apparus lors des fouilles, tout comme est apparue la capacité des ossements à livrer des informations que les textes ne donnaient pas, parce que les textes ne décrivent pas tout, et notamment certains aspects qui relèvent de pratiques individuelles ou familiales (on le voit avec les pratiques funéraires) et aussi parce que certaines pratiques locales n'ont pas forcément été relevées par les auteurs anciens. Est donc apparue une volonté forte de développer cette archéologie

du rite, sous l'impulsion de John Scheid pour la période antique, avec ses composantes animales (Scheid 2000). Dans cette optique, l'approche doit être la plus large possible et il s'agit donc d'employer l'ensemble des disciplines contribuant à l'archéologie, et donc à l'histoire, en ne perdant pas de vue que ce travail ne peut se concevoir que dans un cadre historique et culturel maîtrisé. Si l'archéologie, ou l'archéozoologie peut en effet décrire certaines composantes du rite, elle ne peut pas en déterminer la signification. De là, la véritable nécessité d'interdisciplinarité.

En définitive, la première question à se poser est celle de savoir comment reconnaître un os en lien avec une activité rituelle. Évidemment, tout os animal trouvé en contexte de sanctuaire ne peut pas être qualifié de reste sacrificiel puisque pour cela il faudrait d'abord démontrer qu'il provient de sacrifice, mais on ne peut même pas toujours être certain que les ossements sont bien issus d'une activité directement liée au fonctionnement du sanctuaire. Certes, une partie de la viande du sacrifice était consommée à l'intérieur de l'enceinte, mais elle n'était pas la seule puisque les fidèles pouvaient aussi venir avec leurs propres provisions. Pour les grands sanctuaires publics, on sait aussi qu'une autre part de cette viande, peut-être la plus importante, en sortait et se retrouvait sur les étals des marchés urbains et dans l'assiette des citadins. Ces lieux de culte étaient en outre des lieux de vie où pèlerins, marchands, artisans, bouchers, cuisiniers, ouvriers s'occupant de l'entretien des espaces et des bâtiments, circulaient, travaillaient et mangeaient. Les niveaux archéologiques ont donc potentiellement enregistré l'ensemble de ces activités sans qu'il soit toujours possible de distinguer ce qui est lié ou non aux gestes religieux. Et là se situe le premier écueil de l'étude des sanctuaires. S'ils sont nombreux à avoir livré des restes animaux, dans un certain nombre de cas il s'agit de fragments d'os ou de dents portant des traces de préparation culinaire ou de consommation, mêlés aux sédiments constituant les remblais d'occupation ou de construction des bâtiments.

Les fosses dépotoirs sont rares et les structures en lien direct avec les rites (foyers, plate-forme de crémation, fosses rituelles) le sont plus encore. Autrement dit, la prudence doit être de mise lorsque l'on interprète ces restes fauniques. Il ne faut pas tous les envisager comme forcément liés aux pratiques religieuses. Un exemple en est donné avec le sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes dans la *civitas* des Aulerques Cénomans (Poupon *et al* 2003 ; Brouquier-Reddé *et al.* 2008) où l'étude archéozoologique révèle une grande homogénéité entre les os provenant des phases de construction et ceux issus des couches d'occupation ; finalement on peut être surpris de n'y voir aucune différence, mais les règles taphonomiques s'appliquant de manière similaire à des vestiges d'origines distinctes, mais semblables dans leur forme, peuvent expliquer cette impossibilité de les distinguer plusieurs siècles après leur abandon, surtout lorsque des apports et des mélanges de terres dues à des phases de construction en ont brouillé l'image.

Par ailleurs, leur possible enchevêtrement crée des confusions qu'il convient de lever, et ce n'est pas toujours aisé. Il faut donc retenir que tous les os mis au jour sur un site religieux ne sont pas forcément liés à l'activité du sanctuaire, tous les os liés à l'activité du sanctuaire ne sont pas forcément liés au rite et tous les os liés à l'activité religieuse ne proviennent pas forcément d'un sacrifice.

C'est donc bien un ensemble de facteurs, d'indices qui doit nous amener sur le champ du religieux. Ces indices sont plus ou moins directement lisibles, perceptibles, compréhensibles. Et surtout, ils ne sont pas tous présents sur tous les sites. Avoir une image complète de l'ensemble des activités mené dans les sanctuaires passe par l'analyse de plusieurs d'entre eux, de types différents, livrant des structures différentes, des rejets différents (fig. 1).

Certaines découvertes ont pu mettre en lumière certains aspects des pratiques rituelles impliquant les animaux. Les restes alimentaires révèlent la nature des repas pris dans le cadre de banquets, le plus souvent constitués de porcs, de poisson, parfois avec une espèce préférée dans certains lieux de cultes communautaires, tel le coq dans les sanctuaires dédiés à Mithra (voir par exemple Lentacker *et al*. 2004 ou Gaidon-Bunuel *et al.* 2008). Ailleurs, des pièces de viande sont enfouies dans des vases, comme à Rennes-Condate chez les Riédons (Lepetz *et al.* 2008), témoignages probables de rituels célébrés en contexte privé. D'autres ensembles livrent des vestiges révélant la succession des étapes liées à la découpe de boucherie du bœuf sacrifié (à Meaux, chez les Meldes ou à Jouars-Pontchartrain, chez les Carnutes- (Lepetz *et al.* 2008) tandis que d'autres endroits encore livrent des animaux non consommés mais enfouis rituellement.

Les deux cas présentés dans les lignes qui suivent révèlent la complexité des approches tenant d'une part au caractère ténu des indices permettant de lier les vestiges à des pratiques cultuelles (à Moyencourt), et donc à la définition même du site, et d'autre part à la difficulté d'interpréter des gestes mettant en œuvre des animaux trouvés complets et des céramiques déposées à leur côté (Authevernes).

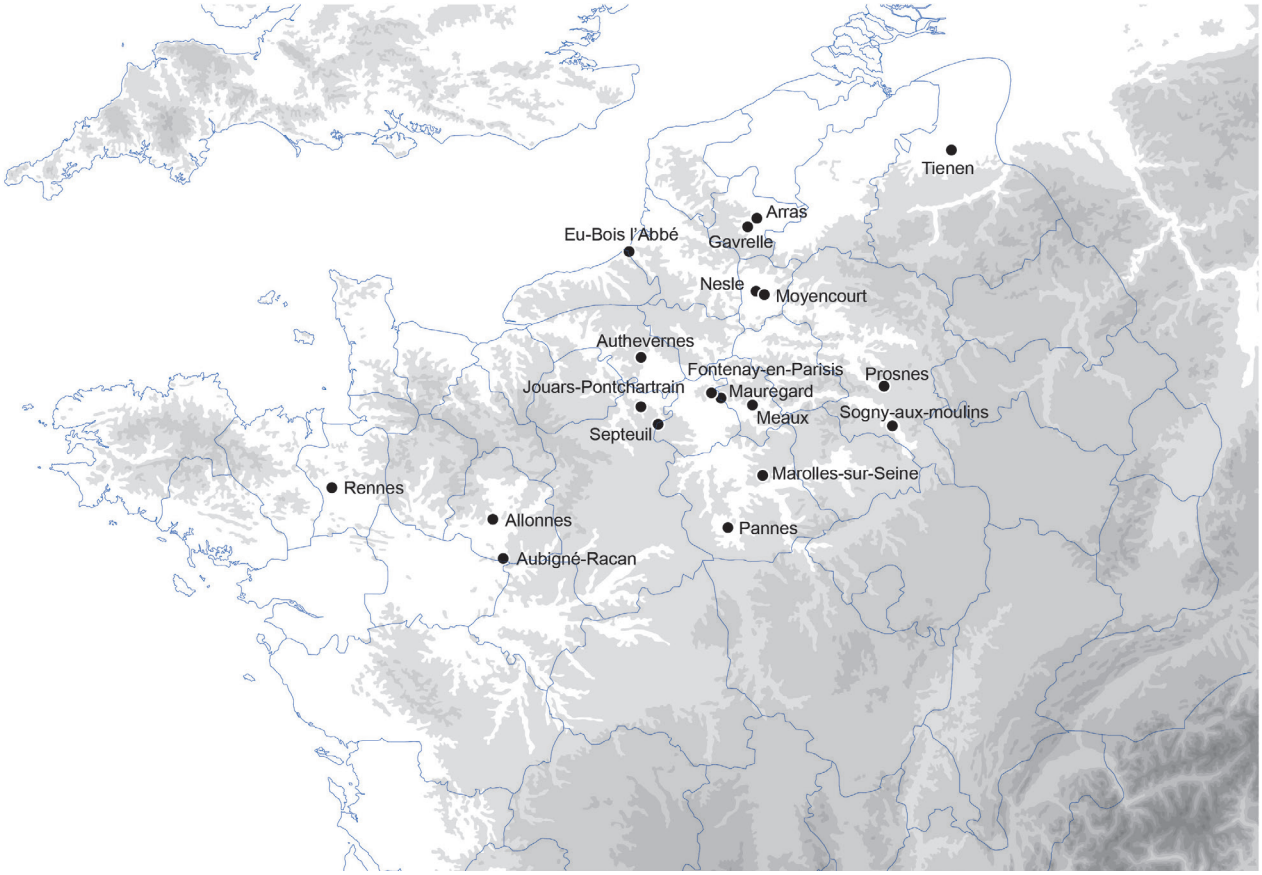

Fig. 1 - Répartition géographique des sites mentionnés dans le texte.

LE TRAITEMENT BOUCHER DES VICTIMES SACRIFICIELLES : LE CAS DU LIEU DE CULTE DE MOYENCOURT "LES HAUTS DU BOIS DE PIQUES" CHEZ LES VIROMANDUENS

Le site a été fouillé en 2010 et 2011 dans le cadre de l'opération archéologique Canal Seine-Europe (fouille 18) sous la responsabilité scientifique de Jean-David Desforges et Gilles Prilaux (Inrap). Il se présente sous la forme d'un enclos trapézoïdal s'ouvrant au sud-est par une interruption de fossé de 1,30 m de large et englobant un espace d'environ 5 000 m² pratiquement dépourvu de vestiges, autour duquel se développent des chemins et un couloir d'accès ou de circulation (fig. 2). Le remplissage des fossés livre des vestiges céramiques permettant de dater la création du site, tel qu'il se présente, de la deuxième moitié du Ier siècle, et son utilisation, jusqu'au début du IVe siècle, même si la découverte d'armes gauloises (portant des traces de mutilation) et de nombreuses rouelles en plomb attestent une occupation antérieure. Les structures situées à l'intérieur de l'enclos se limitent à un ou deux bâtiments, un massif soubassement de pile ou d'autel, quelques fosses (dont la fosse 2017) et un puits de 6 mètres de profondeur (puits 2016). La forme très particulière de cet enclos, la découverte de nombreuses monnaies permet, à G. Prilaux d'envisager l'existence d'un petit sanctuaire atypique (Prilaux 2012).

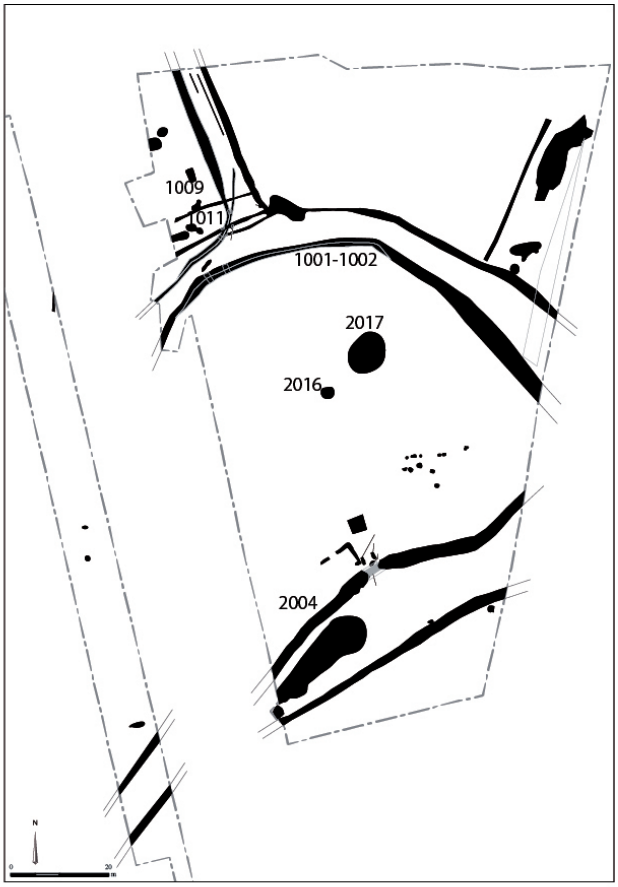

Fig. 2 - Plan du site de Moyencourt (d'après Prilaux (dir) 2012 ; DAO : C Font).

Les deux tiers du matériel ostéologique proviennent des fossés ou des structures linéaires attenantes (tranchées palissadées). Parmi elles, Les structures 1001/1002 (NR = 563) et 2004 (NR = 521) sont très nettement les plus riches et représentent 91 % de l'ensemble des os des fossés ; leur remplissage est daté respectivement du milieu du Ier - IIe siècles et du Ier - IVe siècles (tab. I). Les autres fossés ou tronçons de fossés (1004, 1014, « fossé sud », 2006) ont livré 104 os. Les trois puits (1009, 1011 et 2016) ont livré 104 vestiges, le puits 2016 (IIIe siècle) étant le plus riche (71 restes). La fosse 2017 a permis d'étudier 10 os, le fond de cabane 1016, 4 restes ; il existe enfin des structures mal définies : la dépression de la zone 2 (20 restes), les structures 2018 (85 restes), 3005 (2 restes), SD 28 (38 restes) et la zone 2 (sans précision - 3 restes).

Les niveaux des Ier-IIe siècles ont donc livré 670 restes, les niveaux du IIIe siècle 138 restes et 605 os et dents ne sont pas datés de manière plus précise que de la période allant du Ier au IVe siècle. On voit donc qu'il n'est pas possible d'étudier les dépôts dans la diachronie.

Le puits 2016 a livré 71 restes animaux auxquels on peut ajouter les restes d'anoures (crapaud commun) piégés pendant la phase d'utilisation de la structure. Parmi les 8 os de bœuf, deux sont des vertèbres (une cervicale et une lombaire) et cinq scapulas presque complètes : deux omoplates droites et trois gauches. Des coups portés obliquement sur l'articulation proximale et des incisions longitudinales indiquent que ces pièces ont été préparées par un boucher et désossées. Il s'agit donc de déchets de découpe de carcasse. Les autres os sont des restes de jeunes porcs. Il s'agit de 4 crânes complets de porcelets de quelques semaines (les déciduales 4 sont à peine usées et la molaire 1 définitive n'est pas sortie), de trois mandibules et des éléments squelettiques leur appartenant (dont le décompte est détaillé dans le tableau ci-dessous). Les quatre individus ne sont pas représentés par tous leurs os. Il est difficile de savoir s'il s'agit initialement d'animaux complets dont seuls quelques segments squelettiques auraient été récoltés lors de la fouille ou d'éléments incomplets et déconnectés. Dans tous les cas, les os sont très fortement déficitaires pouvant indiquer qu'il s'agit de pièces isolées. Aucune trace de découpe n'a été relevée. Il resterait alors à savoir quelle peut être la signification d'un tel assemblage. S'agit-il de cadavres de jeunes porcs dont on s'est débarrassé, mais on peut dès lors s'interroger sur l'absence d'une grande partie des ossements, sauf à imaginer que les cadavres n'étaient pas complets et qu'il s'est agi d'éléments largement décomposés. Où peut-on établir un lien entre la destination du lieu (un sanctuaire ?) et un éventuel dépôt de type rituel ?

structure	datations	bœuf	caprinés	mouton	chèvre	porc	équidé	coq	chouette effraie	huître	ind	Ind gros bétail	Ind petit bétail	oiseau ind	Total général
Nombre de restes															
1001-1002	Ier-IIe	210	51	6		7					50	230	8	1	563
2004	Ier-IVe	167	89		2	26	1	1			187	43	1	2	521
divers tronçons de fossé	Ier-IVe	21	1			1	2				2	77			104
puits 1009-1011-2016	IIIe	13	5			65			1		8		12		104
fosse 2017	IIIe	7	1			1								1	10
Total structures ci-dessus		418	147	6	2	100	3	1	1		247	350	21	4	1302
Autres		36	5			12				2		95	2	1	151
TOTAL		454	152	6	2	112	3	1	1	2	247	445	23	5	1453
Poids des restes															
1001-1002	Ier-IIe	6865	411	22		39					96	751	27	1	8212
2004	Ier-IVe	6357	800			417	331	2			414	261	2		8484
divers	Ier-IVe	1850	16			14	198				20	133			2231
puits 1009-1011-2016	IIIe	1985	30			1448					27		30		3520
fosse 2017	IIIe	443	29			44								4	520
Total structures ci-dessus		17500	1286	22		1962	529	2			457	1145	59	5	22967
Autres		1430	46			118				15		396			2005
TOTAL		18930	1332	22		2080	529	2		15	457	1541	59	5	24972

Tab I - Répartition en nombre de restes et poids de restes des ossements d'animaux du site de Moyencourt

Des os de bœufs très sélectionnés

On vient de voir que le puits 2016 présentait un faciès particulier notamment par la présence de plusieurs scapulas de bœuf. En fait, il faut remarquer que la répartition anatomique des os de cette espèce est déséquilibrée sur l'ensemble du site. Les côtes, les vertèbres, les os des membres et les bas de pattes sont déficitaires. Ainsi, seuls 26 vertèbres ou fragments de vertèbres ont été dénombrés ainsi qu'une quarantaine d'os de membres. Les éléments de têtes (crâne et mandibules) sont assez bien représentés, mais ils profitent de la solidité des dents qui a tendance à favoriser ces pièces anatomiques dans les assemblages. Dans les US 1001 et 2004, les nombreux fragments récoltés (41 et 34) proviennent probablement dans les deux cas d'un seul individu, mais il n'est pas sûr que la fragmentation n'ait pas précédé la découverte. Quoi qu'il en soit, l'analyse en nombre de restes est problématique dans la mesure où elle ne prend pas en compte cette fragmentation. L'analyse de la répartition en poids des restes, au contraire, s'affranchit, pour partie, de ce biais (fig. 3). Cette méthode illustre bien le phénomène de surreprésentation de certaines parties. Le poids des os du crâne est deux fois celui attendu dans le cas d'une répartition naturelle ; le poids des mandibules est trois fois plus important. Mais le décalage le plus important est celui des scapulas dont la représentation est 600 % de celle attendue. Parmi les 35 pièces presque complètes récoltées, 15 sont gauches et 20 sont droites.

Des traces caractéristiques

Pour comprendre à quoi correspond ce déséquilibre dans la représentation anatomique, il faut remarquer qu'une grande partie des os (scapula, côtes) porte des traces de découpe caractéristiques d'une activité de boucherie. De longues traces longitudinales sur la face interne des côtes ou des scapulas indiquent un désossage des pièces. Ces stigmates côtoient les marques des coups portés sur les articulations proximales. Tout cela ressemble parfaitement à ce qui s'observe sur les vestiges mis au jour dans les dépotoirs de boucheries urbaines (Arras, Rennes) où dans certains sanctuaires (Meaux, Jouars-Pontchartrain). On pourra objecter que, souvent, dans ces dépotoirs, les os de bas de pattes et les côtes sont bien représentés alors que ces os sont ici déficitaires.

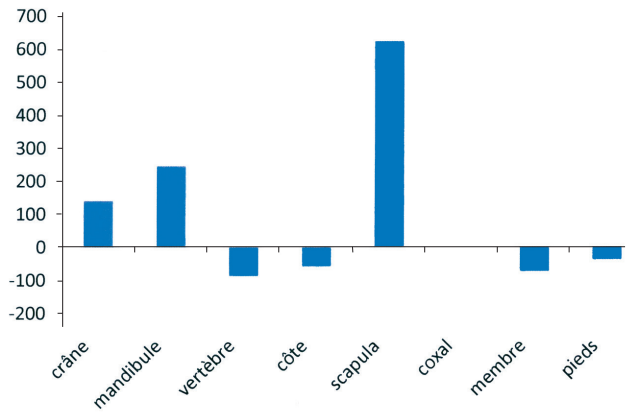

Fig. 3 - Répartition anatomique des restes de bœuf sur l'ensemble du site en fonction de leur masse. La méthode consiste à comparer le poids des os de bœufs trouvés sur le site et de les comparer au poids attendu si toutes les parties anatomiques étaient présentes (= ligne O). Les données sont exprimées en % par rapport au poids attendu.

En tout état de cause, le faciès correspond sans équivoque possible à une activité de boucherie (avec des nuances qu'il faut envisager) ; les os ont été préparés par un boucher, désossés et rejetés dans les structures archéologiques. La découpe a dû se faire sur place… Reste à savoir si la viande a été consommée *in situ* ou si elle a été exportée.

Des bœufs adultes et des jeunes caprinés

La présence de séries mandibulaires permet d'estimer l'âge des bœufs découpés sur le site (fig. 4). Il s'agit essentiellement d'adultes plutôt jeunes. Trois mandibules appartiennent à des veaux d'environ 1-1.5 ans, huit proviennent d'animaux de 3-5 ans et quatre sont des bêtes plus vieilles (vers 9-10 ans). Il n'y a donc pas de sélection stricte, mais le choix des bovins concerne des animaux tués pour la viande et d'autres réformés de la production du travail ou de lait.

Pour les moutons et les chèvres (fig. 5), la situation est semblable, avec une absence de sélection. Les bêtes sont des jeunes (1-2 ans) et des jeunes adultes (2-4 ans). Trois séries proviennent d'animaux un peu plus vieux (4-8 ans).

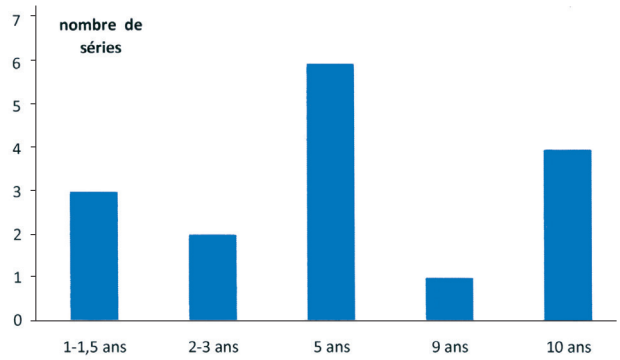

Fig. 4 - Distribution des âges des bœufs (en nombre de séries mandibulaires droites et gauches réunis).

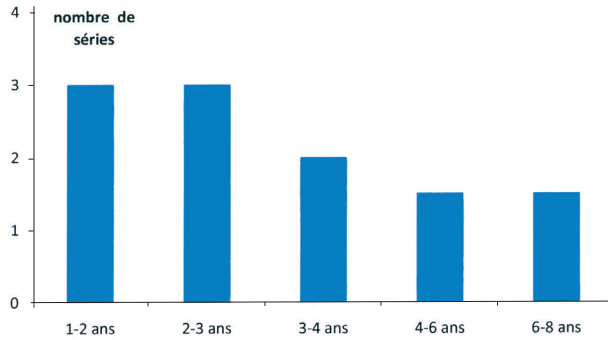

Fig. 5 - Distribution des âges des caprinés (en nombre de séries mandibulaires droits et gauches réunis).

L'étude des ossements animaux découverts lors des fouilles du site de Moyencourt avait comme objectif de comprendre l'implication des animaux dans le fonctionnement de l'occupation ou de leurs os dans les activités qui se déroulent sur le site. L'une des caractéristiques majeures est l'homogénéité de l'assemblage qui se définit par la domination des os de bœufs, et parmi ceux-ci, des éléments de tête et surtout de la scapula qui ont été désossés dans le cadre d'une activité de boucherie, de découpe initiale des carcasses. Certes, il faut remarquer l'absence des autres segments anatomiques qui sont habituellement eux aussi isolés lors de cette préparation, comme les trains de vertèbres ou les bas de pattes, mais sans doute n'avons-nous là qu'une partie de la chaîne opératoire définissant l'activité. Les animaux impliqués sont des jeunes ou des adultes, mais il n'est pas possible de percevoir un choix plus précis concernant leur sélection. L'ensemble se démarque des assemblages ostéologiques habituellement rencontrés sur les sites ruraux par toutes ces caractéristiques. Surtout, la sélection anatomique révèle qu'il ne s'agit pas de simples rejets alimentaires. Cela pourrait donc conforter l'hypothèse d'un site qui ne serait pas un habitat mais un en lieu cultuel.

De fait, les vestiges animaux mis au jour à Moyencourt sont sans doute liés à la pratique religieuse, mais ne sont pas directement liés aux gestes rituels. Ils ne sont cependant pas dénués d'intérêt puisqu'ils nous amènent sur un autre champ, celui de la place des sanctuaires dans le tissu économique. Abattre des bœufs, les mettre en pièce, prélever la peau, transformer les morceaux, réserver les entrailles, nécessite d'une part que soient organisés les lieux où parquer les animaux ainsi que les installations de découpe (il faut prévoir de la place et des compétences) et d'autre part que soient prévus les circuits de distribution à destination des consommateurs et les voies d'évacuation des déchets. C'est ainsi qu'on a pu relier la situation topographique des abattoirs-boucheries urbains, et de leurs dépotoirs, à celles des complexes religieux des cités (Lepetz 2008). Il existe un fort lien entre les deux, ne serait-ce que parce qu'ils prennent en charge l'abattage de nombreuses têtes de bétail et parce qu'il ne faut pas qu'ils soient éloignés des lieux de consommation. D'ailleurs, on peut envisager que les victimaires et les bouchers mis à contribution soient les mêmes personnes qui interviennent dans les deux types de lieux. Finalement, la séparation entre les deux espaces est très ténue et on peut penser que les dépotoirs de boucheries, comme ceux découverts à Arras (62) ou à Aubigné Racan (72), présentent des os appartenant à des bœufs tués rituellement (Lepetz, *op cit*). Ainsi, l'analyse révèle que l'étude des pratiques sacrificielles ne prend sens que si l'on envisage l'ensemble de la chaîne opératoire et des connexions existantes entre les lieux d'abattage, de consommation et de rejet. En amont, il faudrait aussi réaliser que tout ceci a un impact sur le système de production et donc sur les pratiques d'élevage, qui doivent favoriser la disponibilité d'animaux qui conviennent aux dieux. Les travaux sur la stature des bêtes ont mis en lumière une augmentation forte des hauteurs au garrot, notamment du bœuf, à la période romaine, et l'on peut s'interroger sur le lien qui peut exister entre une demande provenant des cités, des évergètes ou des prêtres, en bœufs bien conformés et de haute stature, et les améliorations zootechniques observées. Notons simplement qu'il ne peut cependant pas y avoir une raison unique et la force déployée par ces animaux dans les travaux agricoles ou dans les transports, en lien avec l'augmentation des rendements et des échanges commerciaux, constitue une autre raison de vouloir des animaux plus robustes.

LE SACRIFICE ET L'ENFOUISSEMENT D'ANIMAUX : LE CAS DE L'AIRE CULTUELLE DE AUTHEVERNES "LES MUREAUX" CHEZ LES VÉLIOCASSES

Le site d'Authevernes "Les Mureaux" (27) a été fouillé de 1997 à 1998 par l'AFAN (responsable d'opération N. Roudier ; Roudier 1999) puis en 2008/2009 par la société Archéopole (responsable d'opération : M. Michel). Les fouilles ont touché deux espaces sans doute liés puisque proches topographiquement et chronologiquement (fig. 6). La zone abordée en 2008-2009 est celle d'un petit sanctuaire rural fonctionnant de la période tibéro-claudienne au IIIe siècle. Les fouilles ont mis au jour des restes liés au fonctionnement du sanctuaire : de la vaisselle, des monnaies, des restes alimentaires et sacrificiels (majoritairement des caprinés) et de l'*instrumentum* (Michel 2011). La parcelle fouillée plus anciennement est située au nord de la précédente et a livré, quant à elle, une ferme de La Tène finale constituée d'un enclos, de bâtiments et de silos et surtout une large cuvette de forme ovalaire de 7 x 12 m et de 2 m de profondeur (la structure 158), probablement, à l'origine, une carrière, ayant été réutilisée pour accueillir une série de dépôts d'animaux et de céramiques complètes (fig. 7). L'analyse menée sur ce matériel place l'ensemble antique entre les premières décennies du IIe siècle et les premières décennies du IIIe siècle.

La fouille a permis de repérer le dépôt de 23 céramiques, le plus souvent trouvées complètes, parfois intactes, parfois brisées, placées la plupart du temps dans des creusements, et parfois accompagnées de restes animaux (fig. 8). La dispersion de ces céramiques (notés dépôts 1 à 23) et la présence dans la majorité des cas de restes animaux accompagnant ces pots ont donné lieu à une numérotation attribuant à chacune de ces céramiques un numéro d'isolat. Cependant, il n'est pas assuré que certains de ces dépôts n'aient pas

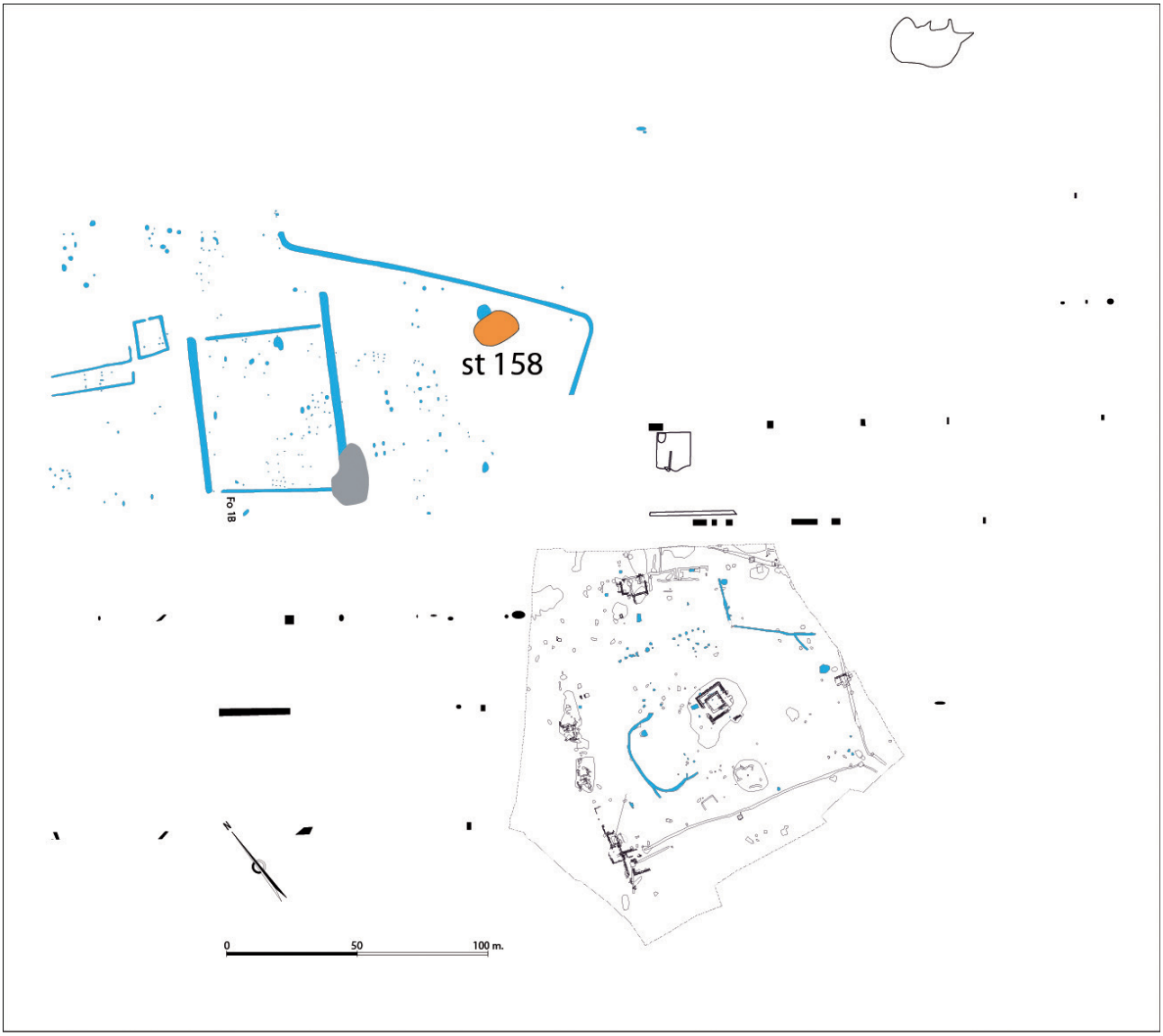

Fig 6 - Plan général des deux sites fouillés à Authevernes (modifié d'après : DAO : N. Roudié, Inrap et M. Michel, Eveha)

été constitués de plusieurs céramiques. Ainsi le lot de céramiques 1, 2, et 9 n'est associé qu'à un seul squelette animal, comme l'ensemble 18 - 23 auquel n'est adjointe qu'une seule bête. On envisage la réalité de cette association dans la mesure où les éléments sont proches topographiquement, mais là aussi il faudrait sans doute pouvoir distinguer, mais ce n'est pas possible, un dépôt unique constitué de trois céramiques et d'un animal, de trois dépôts distincts de céramiques dont une serait associée à un animal. Dans d'autres cas (dépôt 19 ou dépôt 21) les restes osseux trouvés à proximité ne sont que des fragments de très petite taille (indéterminées pour le dépôt 21). Autrement dit pour certains d'entre eux la forme de ces dépôts ne permet pas de bien les définir empêchant certains assemblages de contribuer à la vision synthétique que l'on souhaiterait avoir de l'ensemble. En définitive, 16 ensembles osseux cohérents ont été définis (allant du squelette complet à l'os indéterminé), chacun de ces lots étant associé à une, deux ou trois céramiques (tab II). Au total, vingt pots sont associés à des os animaux. Trois seulement ne sont associés à aucun élément faunique (n° 4, il s'agit de débris non identifiables, n° 10, céramique complète et le n° 11, débris d'une céramique très incomplète).

Les céramiques sont uniquement des pots à cuire de production locale, qui, quand elles ne sont pas brisées, sont posées verticalement. Il faut remarquer qu'aucune n'est en parfait état. Elles ont été brisées anciennement, sont ébréchées ou fêlées.

L'ensemble 1, 2, 9

Le dépôt se situe à l'est de la carrière. Les restes sont assez dispersés, mais l'ensemble révèle la présence de trois céramiques brisées anciennement et d'un animal qui devait être complet (une cheville osseuse et des éléments de crâne n'apparaissent pas sur le relevé). Il s'agit d'un jeune mouton (mâle) d'environ 6-10 mois (la phalange proximale n'est pas épiphysée). La disposition de l'animal est peu claire. Les éléments en connexion indiquent qu'il a

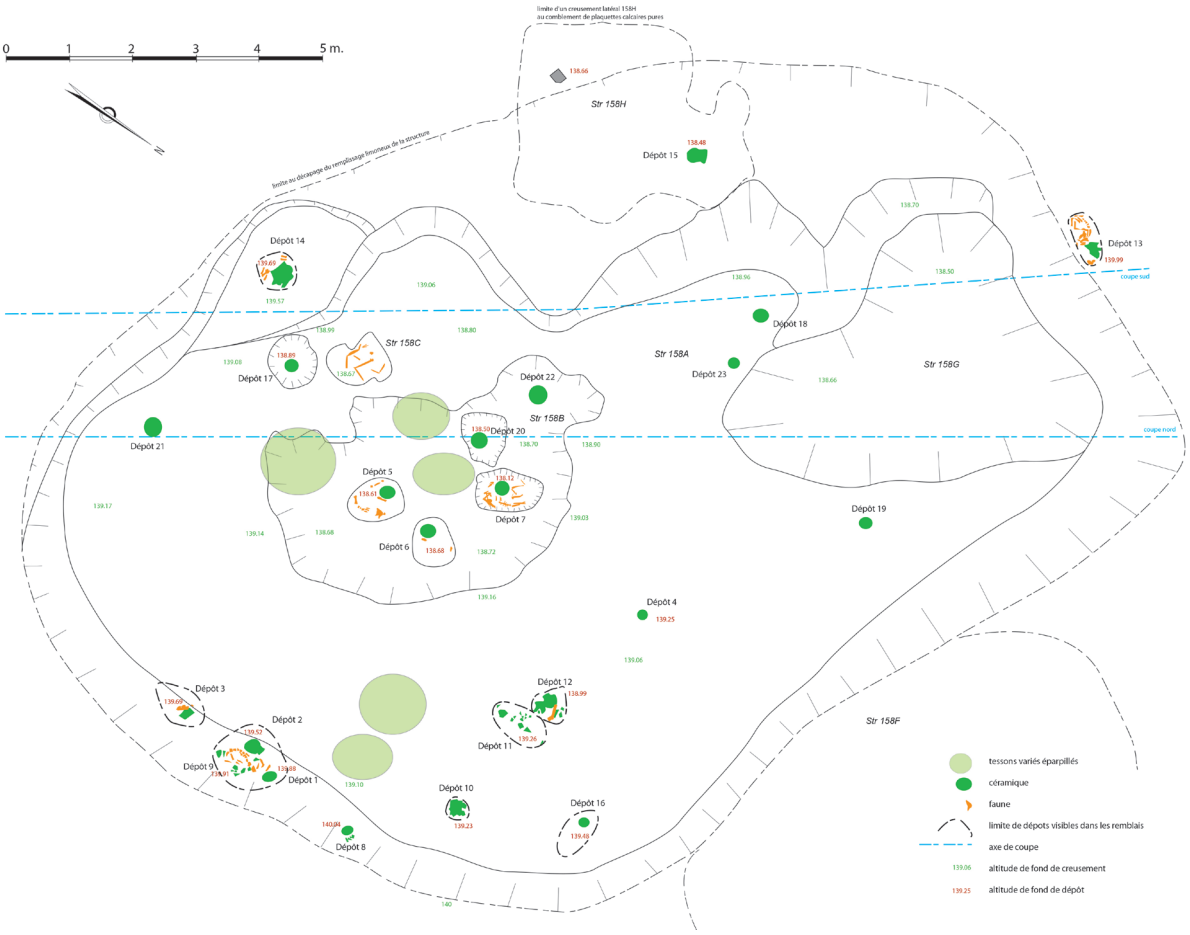

Fig 7 - Plan de la carrière et situation des dépôts animaux (DAO : N. Roudié).

n° de l'ensemble	nombre de céramiques	espèce	restes	âge	disposition	direction de l'avant
1 ,2, 9	3	mouton	animal complet	6-10 mois	posé sur le flanc droit et ventre	sud
3	1	capriné	élément d'arrière-train			
4	débris poterie	aucun				
5	1	chèvre	animal complet	6-12 mois	posé sur son flanc droit posé sur son flanc droit	nord-ouest
6	1	chèvre	animal complet	8 mois	sur le ventre/flanc	ouest
7	1	chèvre femelle	animal complet	1 an		sud
8	1	capriné	tête	-		
10	1	aucun				
11	1	aucun				
12	1	équité et capriné	2 restes	-		
13	1	mouton mâle	animal complet	adulte	posé sur son flanc droit	nord-est
14	1	capriné	membres			
16	1	capriné	tête et cou	1 an		
17	1	chèvre	membre et tête	1 an		
18-23	1	chèvre	animal complet	8-11 mois		
19	1	bœuf	2 fragments de dents	-		
20	1	capriné	15 fragments brûlés	juvénile		
21	fragments	-	3 indéterminés	-		
zone 20-22	1		pieds arrière	juvénile		

Tab II - Caractéristiques des dépôts de la structure 158 à Authevernes.

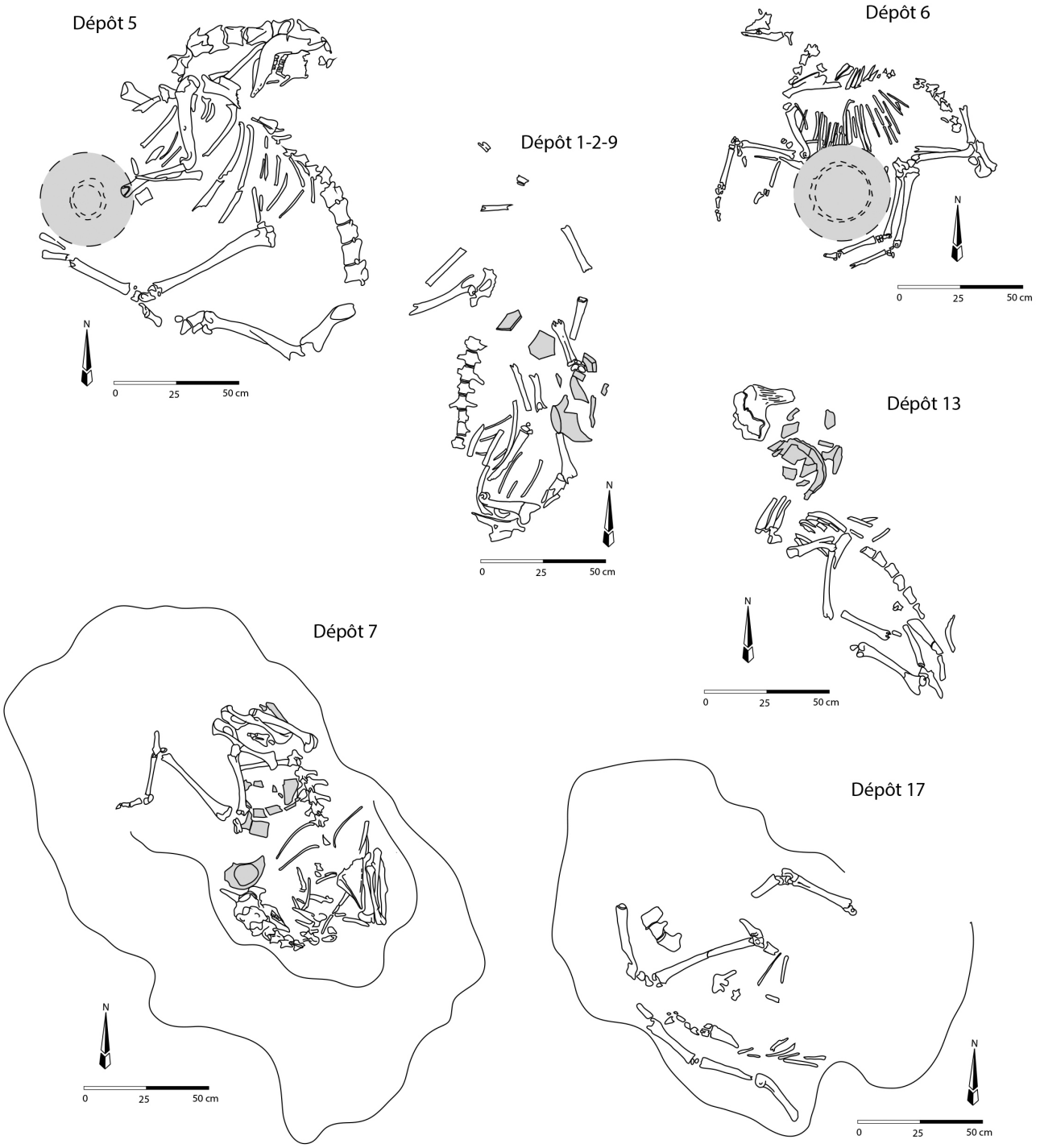

Fig. 8 - Relevé de cinq dépôts associant une chèvre ou un mouton et une céramique (relevé : Antoine Cottard (Inrap) - DAO : S. Lepetz).

probablement été déposé entier, et non en morceaux, la tête plutôt au sud. Aucune trace de découpe n'est relevée. L'avant-train repose plutôt sur son flanc droit alors que l'arrière-train est posé sur l'abdomen imprimant à l'ensemble une torsion sans doute due aux conditions d'enfouissement et de décomposition.

Le « dépôt 3 »

À proximité du dépôt 1,2,9, est présente une autre céramique associée aux restes d'un arrière-train de capriné (4 os dont deux fémurs droit et gauche), d'une dent et d'une céramique. Plusieurs assemblages de ce type ont été relevés, mais il n'est pas possible de savoir il s'agit de vestiges d'individus initialement complets ou des restes épars de membres.

Le dépôt 5

Situé dans la zone centrale de la carrière, l'assemblage est celui d'une jeune chèvre de 6 à 12

mois, posée sur son flanc droit, l'avant vers le nord-ouest. Le cou, en contact avec la paroi de la fosse, présente une torsion imprimant à la tête, qui regarde vers l'arrière, une position peu naturelle puisque le museau repose sur l'épaule gauche. Une céramique a été posée entre les bas de pattes de la chèvre.

Le dépôt 6

À proximité et au nord du dépôt 5, le dépôt 6, lui aussi au centre de la carrière, est constitué des restes d'une jeune chèvre d'environ 8 mois. L'animal est posé sur son flanc droit et a la tête à l'ouest. Une céramique est disposée entre ses membres antérieurs et postérieurs

Le dépôt 7

Situé dans la zone centrale de la carrière, l'assemblage est celui d'un squelette de jeune chèvre femelle d'environ un an dont tous les os sont présents, associé à une céramique complète mais brisée. L'étude de la disposition du corps laisse apparaître que l'animal a été presque posé sur le ventre, l'avant vers le sud. La position de la tête et de l'avant-train révèle une volonté de mise en place assez différente de ce qui est rencontré habituellement (par exemple dans le cas de l'enfouissement d'animaux morts naturellement où l'animal, posé sur le côté, a les quatre membres étendus). Les membres antérieurs sont repliés sous le thorax et cette attitude n'est envisageable que si l'animal a été posé dans la fosse alors qu'il venait juste d'être tué et qu'il ne présentait pas encore de rigidité cadavérique. La cause de la mort peut être déduite des traces relevées sur la face ventrale d'un des condyles occipitaux et sur la partie basilaire de l'os occipital. Étant donné que la tête est en connexion avec la première cervicale, il faut envisager que la mise à mort ait été effectuée par au moins un coup de couteau porté très profondément sous la gorge de l'animal, juste derrière les branches mandibulaires.

Le dépôt 8

Situé à proximité au nord de l'ensemble 1,2, 9, quelques fragments de crânes et de dents sont associés à une céramique.

Le dépôt 12

À proximité d'une céramique ont été trouvés un fragment de tibia d'équidé et un très petit fragment d'humérus de capriné.

Le dépôt 13

Le dépôt 13 se situe à l'extrême ouest de la carrière. Il est constitué d'un mouton mâle adulte et d'une céramique semblant avoir été posée à l'avant de l'animal. La bête a été déposée sur son flanc droit en position contrainte puisque les membres ont été repliés de telle manière que le cadavre puisse entrer dans la fosse. L'avant-train se situe au nord-est. Il faut cependant remarquer que les segments osseux ont bougé (après l'enfouissement ?) et que l'intégrité de l'ensemble n'est pas respectée. Le crâne est décalé par rapport à l'axe de l'animal, peut-être entraîné lors du même épisode de destruction partielle que celui qui est à l'origine du bris de la céramique.

Le dépôt 14

Cet ensemble se situe le plus au sud de la carrière. Il s'agit de 10 os longs d'un même jeune capriné (humérus, radius, métacarpes, fémurs, tibias et métatarses). La mauvaise conservation des os ne permet pas de déterminer l'âge de l'animal. Il est accompagné d'une céramique brisée… S'il est possible que l'animal ait été déposé complet on doit aussi envisager la seule présence des membres, à l'image de ce qui est observé pour le dépôt 17.

Le dépôt 16

Cet ensemble, situé dans le quart nord-est de la carrière est constitué d'une céramique complète et des restes d'un fragment de crâne, d'une mandibule et de quatre cervicales de capriné d'un an environ (peut-être un peu plus ?).

Le dépôt 17

Ce dépôt, situé dans le quartier sud-est de la carrière comporte une céramique et des os de chèvre. L'ensemble est lacunaire, mais les relevés font nettement apparaître que la position des segments squelettiques n'est pas compatible avec la présence d'un simple animal en connexion. En effet, les éléments des membres postérieurs (un fémur, deux tibias, les tarses droits et gauches, un métatarse gauche) sont positionnés de telle manière que le dos pourrait se situer à l'ouest. En revanche, les os représentant les antérieurs (scapula, humérus, radius, métacarpes et phalanges) sont inversés, dans une position où le dos serait plaqué sur la paroi est de la fosse. L'état des os ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un même individu mis en pièce (un avant et un arrière inversés) ou s'il s'agit des restes de deux individus différents (mais il n'y a pas de doublons) déposés entiers tête-bêches et dont les deux moitiés respectives avant et arrière auraient disparu, mais dans tous les cas, cette disposition ne peut être attribuée à des phénomènes post dépositionnels ou taphonomiques. Il faut convenir en outre que la taille et la forme de la fosse ne permettent sans doute pas le dépôt d'un animal complet, encore moins de deux. Des restes dentaires appartiennent à un individu d'un tout petit peu plus d'un an, ce qui est compatible avec l'état d'épiphysation des os (entre 6 mois en 1,5 ans).

Le dépôt 18, 23

Le dépôt se situe dans le quart sud-est de la carrière. Il s'agit d'une jeune chèvre complète de 8-11 mois associée à une céramique. Sa position n'a pas été relevée.

Le dépôt 20 (couche 3)

Cet ensemble comporte une céramique complète et une quinzaine de restes de capriné juvénile (dont 9 fragments n'ont pas été reconnus). Plusieurs parties de l'animal sont présentes : membre avant (scapula), membre arrière (fémur, tibia, vertèbre, dent). L'assemblage est particulier puisque les vestiges sont brûlés. À proximité a été trouvé un pied de capriné en connexion (du talus à la phalange 3) mais il n'est pas possible de savoir si ce segment est à associer à la céramique 20 ou à la 22.

Si l'on exclut les quelques restes éparpillés de bœufs et d'équidés (ensemble 12 et 19), les dépôts paraissent homogènes. Il s'agit de restes en connexion de caprinés associés à une céramique (sauf l'ensemble 1,2 et 9 pour lequel trois céramiques ont été repérées). Mais dans le détail, une fois la disposition des assemblages étudiée et l'analyse des animaux effectuée, on remarque une forme de diversité. Il faut aussi dire que les conditions de conservation n'ont pas toujours permis de bien définir les éléments qui avaient été déposés. Ont été mis au jour des individus complets, des parties (arrière-train, tête et cou) mais il n'est pas possible de dire s'il s'agissait dans ce dernier cas d'animaux initialement entiers ou des segments seulement. Le cas du dépôt 17, où les membres sont inversés, révèle des arrangements basés sur des animaux mis en pièce, les cous et têtes isolés répondent peut-être à une même logique. En tout état de cause, au moins six caprinés ont été déposés entiers ; parmi eux, quatre chèvres et deux moutons. Il est intéressant d'abord de signaler que ces deux espèces sont présentes et ensuite de souligner que la chèvre est majoritaire. Les dépotoirs domestiques urbains et ruraux, et les rejets alimentaires provenant des sanctuaires du nord de la Gaule livrent habituellement essentiellement des ovins, dans un ratio de moins d'une chèvre pour dix moutons. Le choix ici de privilégier les chèvres est net. Ensuite, on voit qu'un animal est adulte (un mouton) et que les autres sont des juvéniles puisqu'ils ne dépassent pas un an, les plus jeunes ayant autour de 8 mois. La tendance consiste donc à préférer des animaux jeunes qui n'ont pas atteint leur maturité pondérale. On pourrait être tenté de chercher si l'âge des bêtes permet de définir une période préférentielle d'abattage et donc une forme de calendrier liturgique, mais les imprécisions relatives aux âges des chevreaux et des agneaux et la méconnaissance des saisons de naissance et de leur étalement n'autorisent pas l'exercice sans marge d'erreur acceptable.

De l'ensemble, il faut retenir aussi que des traces de découpe nettes ont été relevées à la base de la tête de la chevrette du dépôt 7 ; le tranchage a été profond et est sans doute lié à l'immolation de l'animal. Rien n'a pu être relevé sur les autres individus, mais on doit penser que le mode de sacrifice fut similaire. Enfin, un dépôt (n° 20) diffère nettement des autres parce que les os étaient brûlés (15 fragments).

Indéniablement, les découvertes effectuées dans l'aire cultuelle d'Authevernes sont très originales et diffèrent des assemblages découverts dans d'autres lieux de culte. Les sanctuaires du nord de la Gaule organisant leurs pratiques sacrificielles autour des caprinés sont peu nombreux. Dans les sanctuaires de Gavrelle (chez les Atrébates) ou de Nesles-Mesnil-Saint-Nicaise (chez les Ambiens), la mise en pièce des moutons a donné lieu à la crémation et à l'enfouissement de certaines parties anatomiques choisies (uniquement les cuisses arrière droites sur les deux sites) révélant un partage strict et codifié avec les divinités honorées (Lepetz *et al*. 2008 pour le site de Gavrelle. Les données concernant le site de Nesles-Mesnil-Saint-Nicaise (étude Lepetz et Yvinec) ne sont pas encore publiées). Les structures présentes autour du temple situé au sud de la zone décrite ici ont elles aussi majoritairement livré des os de caprinés, dont certains étaient brûlés[1].

D'autres assemblages présentent des faciès très particuliers. Ainsi, l'installation rurale gallo-romaine de Mauregard "Les Moulins" (fouilles Gaëlle Bruley-Chabot, Inrap ; Gambier, 2008), dans la *civitas* des Parisii, a livré six fosses dans lesquelles ont été mis au jour près de 7000 ossements de mouton issus d'au moins 64 individus (fig. 9). L'analyse des restes a montré qu'il y avait autant de mâles que de femelles, que les animaux avaient entre 2 et 4 ans, qu'ils avaient été découpés, et les traces de brûlure sur les extrémités des membres indiquent qu'ils avaient été cuits et probablement consommés. Certaines parties anatomiques n'ont été trouvées qu'en faible quantité : ainsi, les vertèbres, les côtes et les membres antérieurs sont rares. En revanche, les postérieurs sont bien plus fréquents, mais surtout les effectifs d'os de la cuisse droite sont largement dominants (fig. 10) et rappellent ce que l'on observe dans les sanctuaires de Gavrelle ou de Nesles, cités plus haut. Ici point de temple repéré, mais des structures archéologiques typiques d'une ferme ; nous sommes cependant bien en présence de restes de banquets communautaires

1 - Au moment de la rédaction de cet article, les données issues de l'analyse archéozoologique du temple sont encore inédites et ne peuvent donc pas être mentionnées. Nous renvoyons à l'article rédigé par Myriam Michel *et al*, sous presse dans *Gallia*, 2015 et Oueslati ce volume..

Fig. 9 - Site de Mauregard "Les Moulins". Une des fosses à mouton (cliché : G. Bryuley-Chabot)

qui respectent des règles suffisamment élaborées et normées pour que les rejets qui en sont issus nous permettent de les reconnaître et de les interpréter comme étant très probablement liés à des pratiques religieuses.

L'autre site présentant des taux anormalement élevés de mouton est celui de Fontenay-en-Parisis "La Lampe" (Daveau & Yvinec 2002), lui aussi chez les Parisii, à une dizaine de kilomètres du précédent. Plusieurs fosses du IIe siècle contenant plus de 82 % d'ossements de mouton (et entre 10 et 20 % volaille) ont recueilli les restes d'animaux (juvéniles et adultes) découpés et consommés sur place, là aussi probablement dans le cadre de banquets. Il s'agit de remplissage primaire ; autrement dit, les contenus sont directement liés à la fonction des fosses. La configuration est assez semblable à celle du site précédent : l'absence d'édifice de culte ne permet pas de reconnaître *a priori* un sanctuaire rural, mais les assemblages osseux nous amènent à envisager son existence. Cela est d'autant plus probable qu'un creusement profond inscrit dans l'angle sud-ouest de l'enceinte a livré par ailleurs les restes de deux moutons jeunes en connexion partielle (des mâles d'environ 9 mois) successivement inhumés et d'un troisième, d'environ un an, entièrement brûlé, dont les os mêlés de charbons de bois, ont été transportés dans une jatte renversée dans le comblement final du puits. Malgré la mauvaise conservation des os brûlés, des traces de découpe ont pu être relevées, indiquant une préparation bouchère de la bête. Il faut aussi indiquer que la surface des os des deux moutons non brûlés présente une patine particulière indiquant que les restes animaux avaient sans doute été exposés à l'air libre avant leur incinération. On se trouve donc devant des gestes variés et complexes impliquant le sacrifice, la consommation, l'exposition et la crémation de moutons.

La forte représentation des ovins sur ces sites donne d'autant plus de sens à ces dépôts que les caprinés sont généralement minoritaires en contexte domestique, sur les sites d'habitat ruraux ou urbains, même si des exceptions existent dans certaines agglomérations secondaires (Lepetz, 1996). En tout état de cause, on est loin de la quasi mono-spécificité que nous venons de voir.

Ces cas mettent en lumière certaines des caractéristiques des dépôts d'Authevernes. La première est que la chèvre est ici l'espèce la mieux représentée, le mouton semblant être secondaire, même si la présence d'individus jeunes sur lesquels la distinction n'a pas pu être effectuée pourrait rétablir l'équilibre. Mais surtout après l'immolation, l'enfouissement des animaux est accompagné de celui de céramique. Il existe de nombreux cas où la découverte de dépôts d'animaux complets pose la question de leur lien avec d'éventuels gestes rituels. Lorsque les animaux sont isolés, esseulés et éloignés de monuments religieux, les interprétations amènent prudemment à envisager le

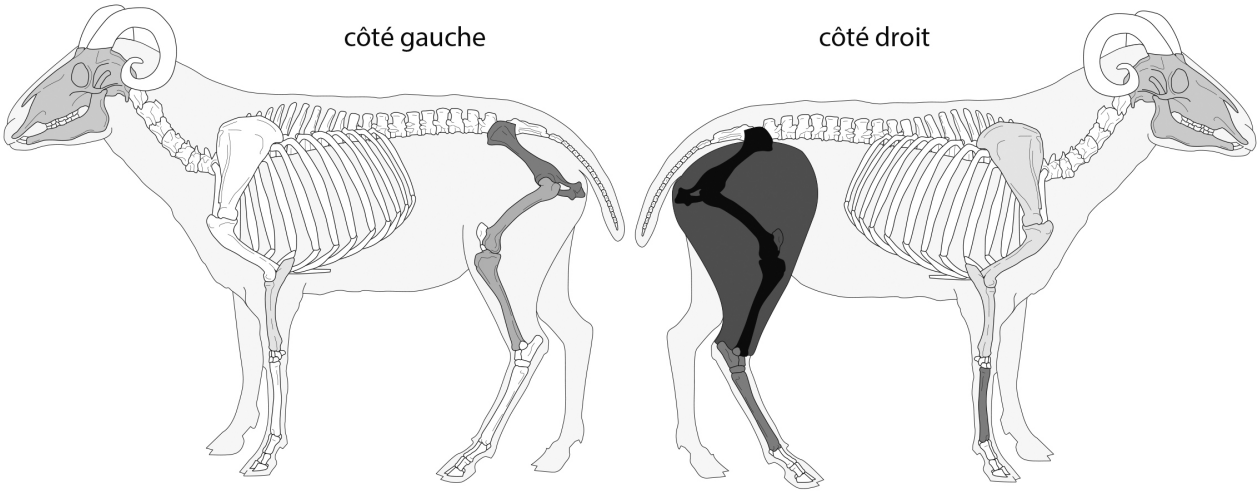

Fig 10 - Représentation schématique des parties anatomiques les mieux représentées dans les fosses de Mauregard. Les cuisses droites sont très nettement les plus parties les plus nombreuses.

cas de bêtes mortes naturellement et enterrées parce qu'impropre à la consommation. Une interprétation identique peut être proposée lorsque plusieurs animaux sont mis en terre dans un espace réduit, puisqu'on peut y voir, au choix, les effets d'une épizootie, ou l'habitude de l'éleveur d'évacuer toujours au même endroit ses bêtes mortes. Bien entendu, à Authevernes, la présence des céramiques est primordiale pour comprendre que le sacrifice de chèvres et de moutons et leur enfouissement est une pratique bien réelle à la période romaine dans la cité des Véliocasses. Il faut bien sûr envisager un lien avec le temple situé à proximité et peut-être imaginer une connexion entre les cérémonies menées dans les deux endroits ; mais il faut aussi tenir compte de la distance qui les sépare et donc envisager que les espaces soient indépendants et accueillent des pratiques qui leur sont propres.

Des cas de sacrifice de moutons et de chèvres s'observent ailleurs. Un exemple de mouton de 6-12 mois inhumé avec une céramique est signalé à Avenches-en-Chaplix (Deschler-Erb 2013), sur le territoire des Helvètes, des fosses contenant des chèvres ont été mises au jour sur le sanctuaire de Bois l'Abbé à Eu, en territoire ambien[2], et une série de six inhumations associant un chien et un mouton, sans céramique toutefois, a été fouillé à Pannes sur le territoire des Sénons (Bayle & Frénée 2013)[3]. Une découverte ancienne (1935) à Prosnes dans la Marne, sur le territoire Rème, est assez proche de Authevernes. De nombreuses fosses (IIIe-IVe siècles ap. J.-C.) contenant un mouton ou une chèvre[4], disposés sur leur flanc, accompagnés de céramiques complètes placées entre leurs membres ou à côté de leur tête (47 vases dont 15 miniatures) ainsi que des couteaux, y ont été mises au jour (Jorssen 1963). Le décompte précis de ces dépôts n'est pas donné, mais les documents publiés (p. 12-13 et planche 1), le nombre d'animaux et la quantité de céramiques illustrent bien cette impression de cimetière d'animaux. Un autre exemple se rencontre sur le même territoire, à Sogny-aux-Moulins (milieu IIe siècle ap. J.-C., Thiérot 1929), où 26 fosses contenaient des caprinés mais aussi des chevaux, des chiens et « d'autres petits animaux non identifiés » (p. 59), eux aussi accompagnés de céramiques (dans 24 d'entre elles), de couteaux (13 fosses en contenaient) et de monnaies. On y dénombre 27 chevaux, 16 chiens et 10 moutons ou chèvres[5] parfois associés dans les mêmes fosses : huit cas de cheval seul, trois cas d'association d'un cheval et d'un capriné, sept cas d'un cheval et d'un chien, un cas de deux chevaux et d'un chien, cinq cas d'un cheval, d'un chien et d'un capriné et deux cas d'un cheval, d'un capriné et de deux chiens.

La signification de ces gestes nous échappe : il peut s'agir d'hommages rendus à des divinités lors de cérémonies en lien avec des fêtes inscrites dans un calendrier liturgique, de sacrifices effectués dans le cadre de vœux (*votum*) ou en remerciement de l'accueil favorable réservé et la demande (*donum*), de dépôts à valeur prophylactique ou d'autres qui nous échappent. Cependant, le choix des victimes et les espèces impliquées laissent entrevoir des pratiques locales en lien avec une communauté de taille réduite, différentes dans tous les cas de ce que l'on peut observer dans les grands sanctuaires de cités. Si certains dépôts sont modestes (une chèvre, une céramique) d'autres, impliquant régulièrement plusieurs chevaux, dépassent cependant le cadre de simples pratiques familiales.

Les restes osseux animaux nous livrent des informations de premier ordre sur les gestes pratiqués dans les enceintes sacrées à l'époque romaine. Il est possible de décrire certaines habitudes alimentaires, composées la plupart du temps des principaux mammifères domestiques, dans de proportions proches de ce que l'on rencontre dans les habitats urbains. On peut aussi mettre en évidence certaines formes de spécialisations alimentaires, notamment avec la présence presque exclusive de poulets dans certains contextes, ou des banquets exclusivement constitués de moutons. Mais si les espèces changent, les gestes sont les mêmes, il s'agit de sacrifier un animal, de le consommer, de le partager entre les convives. Parfois, on arrive aussi à deviner quelle est la part réservée aux divinités, lorsque les os sont brûlés. C'est aussi tout le processus de production et de transformation de la viande qui peut être étudié, on se situe alors sur le terrain de l'économie des sanctuaires. Mais ces gestes, dont font par ailleurs mention les textes, côtoient des pratiques plus énigmatiques, telles l'immolation et la mise en terre de moutons, de chèvres ou de chiens.

L'image est donc celle d'une richesse de gestes, d'une variété. Mais cette diversité n'est sans doute pas forcément à mettre au compte de croyances différentes. Certes, des sites livrent des vestiges qui marquent à l'évidence des pratiques locales (qui ne trouvent d'ailleurs pas d'équivalent à l'âge du Fer tels les animaux enterrés avec des céramiques, ou les épandages d'ossements de chevaux), mais il faudrait se défier d'envisager que les cas sont fondamentalement différents et ne pas suffisamment prendre en compte le contexte romain de ces découvertes, contexte qui doit servir de cadre de réflexion. C'est le rôle de l'archéologie

2 - Les données ne sont pas encore disponibles. L'étude est menée par Alice Bourgois dans le cadre d'une thèse de Doctorat de l'Université d'Amiens Picardie Jules Verne, sous la direction de M.-L. Haack et S. Lepetz.

3 - La publication de Bayle et Frénée laisse en suspens la question de la datation des dépôts, mais les dates radiocarbones obtenues depuis indiquent que les dépôts sont bien d'époque romaine (com. pers. G. Bayle).

4 - La détermination précise n'a pas été faite à l'époque.

5 - L'auteur estime qu'il s'agit de chèvres, mais sans donner de clefs qui permettraient de s'en assurer

d'alimenter sans cesse un corpus destiné à mieux connaître les sanctuaires antiques et les activités qui s'y déroulent. C'est la force des os animaux d'enrichir continuellement notre connaissance des pratiques sacrificielles et de leur corollaire, le repas, le banquet. Encore faut-il le faire sans oublier les contraintes méthodologiques inhérentes à leur étude et dont leur prise en compte doit nous servir de garde-fou.

BIBLIOGRAPHIE

BAYLE Gregory & FRÉNÉE Éric (2013) - « Un ensemble d'inhumations associant un chien et un mouton dans l'environnement d'un sanctuaire gallo-romain à Pannes "Plateville", (Loiret) » dans AUXIETTE Ginette & MÉNIEL Patrice (dir.) - *Les dépôts d'ossements animaux en France, de la fouille à l'interprétation*, actes de la table ronde de Bibracte, 15-17 octobre, éd. Mergoil, Montagnac, p. 77-86.

BROUQUIER-REDDÉ Véronique, GRUEL Kathrine, POUPON Frédéric (2008) - « Allonnes (Sarthe), Les os animaux provenant des phases de construction et de fréquentation du sanctuaire de Mars Mullo » dans LEPETZ Sébastien & VAN ANDRINGA William (dir.) - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*. Éd. M. Mergoil, Montagnac, p. 103-117 (Archéologie des Plantes et des Animaux ; 2).

DAVEAU Isabelle & YVINEC Jean-Hervé (2002) - « L'occupation gallo-romaine du site de Fontenay-en-Parisis "La Lampe" (Val d'Oise) : établissement agricole spécialisé ou lieu de culte ? », *Revue archéologique du Centre de la France* 41, p. 129-172.

DESCHLER-ERB Sabine (2013) - « Animals in funerary space : ethnic, social and functional aspects in Roman Switzerland », *Anthropozoologica*, 48 (2), p. 381-390.

GAIDON-BUNUEL Marie-Agnès & CAILLIAT Pierre (2008) - Honorer Mithra en mangeant : la cuisine du *mithraeum* de Septeuil dans LEPETZ Sébastien & VAN ANDRINGA William (dir.) - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*. Éd. M. Mergoil, Montagnac, p. 255-266 (Archéologie des Plantes et des Animaux ; 2).

GAMBIER Perrine (2008) - *Étude archéozoologique des fosses à faunes du site de "Mauregard Francilienne 2008"*, Mémoire de Master 2, Muséum national d'Histoire naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, Paris.

JORSSEN Maurice (1963) - « Un cimetière gallo-romain d'animaux à Prosnes (Marne) ». *Mémoire de la Société d'Agriculture, Commerce, sciences et Art du département de la Marne*, p. 11-18.

LENTACKER Ann, ERVYNCK Anton & VAN NEER Wim (2004) - « The Symbolic Meaning of the Cock. The Animal Remains from the Mithraeum at Tinen (*Belgium*) » dans MARTENS Marleen & DE BOE Guy - *Roman Mithraism : the evidence of the Small Finds. Museum Het Toreke*, Brussel, p. 57-80 (Archéologie in Vlaanderen, Monografie ; 4).

LEPETZ Sébastien (2008) - « Boucherie, sacrifice et marché à la viande en Gaule romaine septentrionale : l'apport de l'archéozoologie » dans VAN ANDRINGA (dir.) - *Sacrifices, marchés à la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain*, Food and History, 5-1, p. 73-105.

LEPETZ Sébastien & MÉNIEL Patrice (2008) - « Des sacrifices sans consommation : les dépôts d'animaux non consommés en Gaule romaine » dans LEPETZ Sébastien & VAN ANDRINGA William (dir.) - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*. Éd. M. Mergoil, Montagnac, p. 147-156 (Archéologie des Plantes et des Animaux ; 2).

LEPETZ Sébastien & POUILLE Dominique (2008) - « Des sacrifices en contexte domestique ? La question de l'identification des dépôts alimentaires de Rennes-Condate » dans LEPETZ Sébastien & VAN ANDRINGA William (dir.) - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*. Archéologie des Plantes et des Animaux n° 2, éd. M. Mergoil, Montagnac, p. 119-130.

LEPETZ Sébastien & VAN ANDRINGA William (dir.) - *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*. Éd. M. Mergoil, Montagnac, 306 p. (Archéologie des Plantes et des Animaux ; 2).

MICHEL Myriam (2011) - *Authevernes "Les Mureaux" 2008/2009, Haute-Normandie*. Rapport de fouille. Archéopole, Linselles.

MICHEL Myriam (2014) - « Pratiques religieuses dans un sanctuaire véliocasse : les Mureaux à Authevernes (Eure) ». *Gallia* 71-2, p. 189-260.

PRILAUX Gilles (dir.) (2012) - *Le site laténo-romain de Moyencourt au lieu dit "Les Hauts du Bois de Piques" : un lieu de culte atypique chez les Viromanduens ?* Canal Seine-Nord Europe, rapport de fouille, fouille 18, Picardie, Somme, Moyencourt, Inrap CSNE, Croix-Moligneaux, 322 p.

ROUDIER Nicolas (1999) - *Authevernes "Les Mureaux"*, Document final de synthèse, Afan Rouen, 2 volumes.

SCHEID John (2000) - « Pour une archéologie du rite ». *Annales. Histoire, sciences sociales*, 55-3, p. 615-622.

THIÉROT, Amaury (1929) - « Sépultures équines d'époque Gallo-romaine ». *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 23-1 , p. 57-67.

L'auteur

Sébastien LEPETZ
Archéozoologie, Archéobotanique
Sociétés, pratiques et environnements (UMR 7209)
Sorbonne Universités
Muséum national d'histoire naturelle
CNRS, 55 rue Buffon
F - 75005 Paris
lepetz@mnhn.fr

Résumé

Les restes osseux animaux nous livrent des informations de premier ordre sur les gestes pratiqués dans les sanctuaires gallo-romains. L'analyse archéozoologique des sites de Moyencourt "Les Hauts du bois de Piques" chez les Viromanduens et Authevernes "Les Mureaux" chez les Véliocasses, en France du nord, offre l'opportunité d'aborder les questions liées à la pratique de la découpe de boucherie dans les enceintes sacrées et celle du sacrifice et de l'enfouissement d'animaux. Les deux cas présentés ici révèlent la complexité des approches tenant d'une part au caractère ténu des indices permettant de lier les vestiges à des pratiques cultuelles (à Moyencourt), et donc à la définition même des sites, et d'autre part à la difficulté d'interpréter des gestes mettant en œuvre des animaux trouvés complets et des céramiques déposées à leur côté (Authevernes).

Mots clefs : archéozoologie, animal, sanctuaire gallo-romain, sacrifice, boucherie.

Abstract

Remains of animal bones give us first class evidence about the gestures practised in Gallo-Roman sanctuaries. The archaeozoological analysis of the sites of Moyencourt " Les Hauts du bois de Piques" (Viromandui) and Authevernes « Les Mureaux » (Veliocasses), in the North of France, gives the opportunity to tackle questions related to butchery practices in sacred enclosures, and to the sacrifice and burial of animals. The two examples discussed here show the complexity of the approaches, on the one hand because of the tenuous nature of the traces that might connect archaeological remains with cultural practices (at Moyencourt), hence the very definition of these sites, and on the other hand because of the difficulty in the interpretation of the gestures involved in cases where animals have been found buried intact with pottery beside them (Authevernes).

Keywords : archaeozoology, animal, Gallo-Roman sanctuary, sacrifice, butchery.

Traduction : Margaret & Jean-louis CADOUX.

Zusammenfassung

Tierknochenreste liefern wichtige Informationen zu den Handlungen, die in den gallo-römischen Heiligtümern vollzogen wurden. An den nordfranzösischen Fundplätzen von Moyencourt „Les Hauts du Bois de Piques" auf dem Territorium der Viromanduer und Authevernes „Les Mureaux" auf dem Territorium der Veliocassen wurden archäozoologische Analysen durchgeführt. Sie boten Gelegenheit, sich mit den Fragender Zerlegung von Opfertieren in den Heiligtümern sowie deren Entsorgung zu befassen. Die beiden hier dargestellten Fälle zeigen die Komplexität der Fragestellungen: in Moyencourt sind die Schwierigkeiten auf die wenig relevanten Indizien zurückzuführen, die es erlauben die Funde mit den Ritualen in Verbindung zu bringen sowie die Bestimmung des Fundplatzes selbst; in Authevernes bestand die Schwierigkeit in der Interpretation der Kulthandlungen, welche die Tiere betreffen, die komplett und mit Keramikbeigaben deponiert wurden.

Schlagwörter : Archäozoologie, tier, gallo-römisches heiligtum, opfer, tierschlachtung.a

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).